

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE le VINGT-NEUF du mois de JANVIER

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 22 janvier 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HOUSTLER, HUCHER, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE PENVEN, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, MULLER, PIROT, RAMEAU, VELLA.

Procurations : HALNA à BILLIOU, JULIENNE à VELLA, LE MASSON à BOYER, LE PROVOST à GAUTIER, TOPART à LE HENAFF-LE JEUNE, JEZEQUEL à HOUSTLER, SCHAEFFER-MORIN à MULLER.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2024-002

CRÉATION D'UN POSTE DE CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Madame le Maire propose à l'Assemblée la création d'un poste de Conseiller Délégué en charge de l'image de la ville et de la Communication et de l'attribuer à Antoine BILLIOU.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de créer un poste de Conseiller Délégué en charge de l'image de la ville et de la Communication et de l'attribuer à Antoine BILLIOU.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

